

Déclaration commune : Anne HENRY-WERNER, représentante Français du monde - ADFE et Chantal PICHARLES, élue AFE (groupe Ecologie & Solidarité)

Le budget 2023, retrouvant son niveau de 2021, sans prise en compte des effets de l'inflation mondiale, des augmentations de frais de scolarité qui en découlent, des taux de change défavorables, des retombées économiques de la crise sanitaire sur un grand nombre de familles... n'est à la hauteur ni des attentes, ni des besoins recensés. Les CCB se sont tenus de manière atypique et dans une ambiance souvent tendue en avril, sans enveloppe limitative traditionnellement établie après le dialogue de gestion. Le ministre, devant l'AFE en mars dernier, laissait entendre que « les besoins des familles seraient tous couverts ».

Mais, dans la plupart des postes, l'enveloppe de référence s'est révélée insuffisante pour répondre aux besoins avérés, après étude des dossiers. **De plus, la hausse, anormalement élevée dans certains postes, des ajournements de dossiers, suscite de fortes inquiétudes quant à la capacité de couvrir ces besoins en CCB2.**

La pression exercée dans de nombreux conseils consulaires pour supprimer les « petites quotités » a choqué de nombreux participants à ces conseils. Les quotités calculées sur la base du barème en vigueur ne devraient-elles pas être considérées comme un droit acquis par les familles concernées ? Soulignons que ces mesures touchent essentiellement les classes moyennes ; celles qui ont de toute façon le plus difficilement accès au réseau des établissements EFE et doivent souvent faire de gros efforts pour y scolariser leurs enfants. Pour ces familles, toute aide, même minime est bienvenue et est un symbole fort du soutien de l'État français. La suppression des petites quotités est un affront aux efforts de telles familles. Les classes moyennes doivent-elles être la variable d'ajustement et les contraintes budgétaires doivent-elles être synonymes de réduction de la mixité sociale au sein du réseau EFE ?

L'objectif de doublement des effectifs va-t-il de pair avec une volonté de cibler une élite financière ? Or, rien ne sert d'être dans le déni : dans de nombreuses régions, les effectifs sont en baisse. Mettre des barrières à l'accès des populations françaises reviendrait par conséquent à contrer les objectifs du gouvernement ! (doublement du nombre d'élèves)

Il nous **semble difficile, voire impossible**, de valider cet accès restrictif au réseau, le modèle de société que cela induirait, cette image d'une France qui aurait oublié ses valeurs de solidarité, qui limiterait l'accès à un même enseignement de qualité pour tous ses enfants, qui bifferait la priorité à l'éducation à ses enfants hors du territoire national.

Dans cette situation de blocage budgétaire, comment protéger les familles boursières et notamment « les classes moyennes », celles qui n'ont pas de revenus suffisants pour supporter un « reste à charge » alourdi, qui risquent, à court terme d'être obligées de déscolariser leurs enfants du système d'enseignement français faute d'une aide adaptée ?